

5. La structure de l'article : La partie liminaire, le titre, les auteurs, le résumé, les mots- clés

5. La partie liminaire

La partie liminaire comprend le titre, le nom de tous les auteurs et leur affiliation, le résumé et les mots-clés. Le titre, le résumé et les mots-clés sont fournis dans deux langues : anglais & français. Le résumé en anglais sera enregistré dans les bases de données internationales qui indexeront l'article

5.1. Le titre

Le titre est concis, informatif ou descriptif et reflétant le contenu de l'article. Il doit représenter le message principal de l'article.

Le titre doit :

- ✓ Attirer l'attention du lecteur et susciter son intérêt
- ✓ Être suffisamment précis pour décrire le contenu du document
- ✓ Utiliser des mots qui mettent en valeur le domaine ou l'application de la recherche, et son originalité
- ✓ Être adapté au public visé : pas trop technique pour que seuls les spécialistes puissent le comprendre

5.2. Les auteurs

Dans la liste des auteurs (le nom en entier et les initiales de post-nom/prénom de chaque auteur), le nom de l'auteur correspondant est identifié à l'aide d'un astérisque. L'affiliation de ce dernier est complétée par son adresse électronique. L'affiliation des auteurs est rédigée conformément aux directives institutionnelles. Elle débute généralement par le nom de l'institution suivi par le nom de la faculté, du département et/ou du laboratoire et se termine par l'adresse postale et le pays.

Ils peuvent être mentionnés en suivant plusieurs critères : selon leur ordre de contribution, selon leur affiliation, leur rôle ou par ordre alphabétique. Il s'agit d'une discussion entre co-auteurs et superviseur.

5.3. Le résumé

Le résumé comporte de 100 à 250 mots. Il ne contient ni abréviation, référence, ni tableau, ni figure. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Une structuration, en trois parties, est également d'application pour les synthèses bibliographiques (Introduction, Littérature, Conclusion).

Le résumé est une synthèse de l'article ou de l'étude rédigée permettant aux lecteurs d'avoir un aperçu rapide du contenu de l'article.

La rédaction d'un résumé est assez difficile car il faut être bref, précis et concis.

C'est cette section que le lecteur consulte en premier lieu pour déterminer si le reste de l'article vaut la peine d'être lu.

C'est l'occasion pour l'auteur d'attirer le lecteur dans l'étude et de l'inciter à lire le reste de l'article.

Le résumé doit contenir les éléments suivants :

- ✓ Le contexte et la problématique de recherche.
- ✓ Les objectifs et les contributions principales.
- ✓ Les étapes principales de la méthodologie (e.g. cadre expérimental, approche d'analyse, etc.).
- ✓ Les résultats les plus importants et les conclusions.
- ✓ **NB** : Bien que le résumé soit au début de l'article, cette partie devrait normalement être rédigée en dernier

5.4. Mots-clés

Cinq mots clés sont fournis (dans deux langues) à la suite des résumés. Ils expriment les notions essentielles de l'article.

Leur fonction est de faciliter l'indexation de l'article et sa recherche dans les bases de données documentaires. Il faut éviter de reprendre des mots déjà présents dans le titre et dans le résumé.